

SALON DE L'HABITAT

20 au 23
septembre
2024

Guide de l'exposant

Ce guide vous donne les informations et recommandations pour exposer au salon dans les meilleures conditions.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance et le communiquer aux personnes concernées par celui-ci.

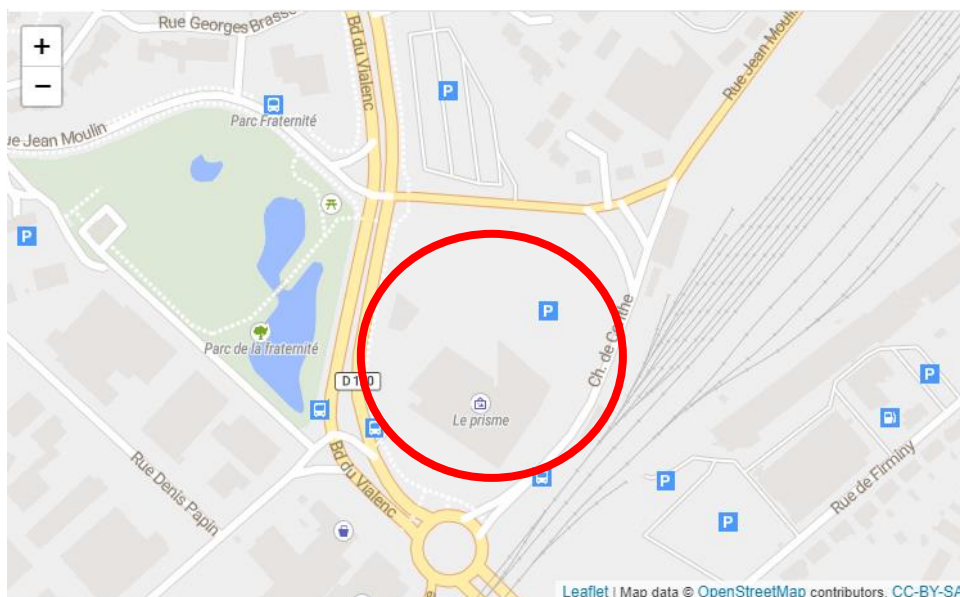
Nous vous souhaitons un bon salon !

DATES ET ACCES

Le Salon de l'Habitat se déroule du **vendredi 20 au lundi 23 septembre 2023 inclus** au Prisme et place du 8 mai à Aurillac.

L'inauguration du salon a lieu vendredi 20 septembre 2023 à 11h à l'accueil du Prisme.

L'entrée est **gratuite** pour les visiteurs.



PARKING EXPOSANT

2 parkings à proximité du Prisme sont en accès libre pour les exposants et pour les visiteurs :

- Parking du 8 Mai (« Parking Navette »)
- Parking rue Emile et Germaine Tillon (gare routière)

Pendant le temps du déchargement et de l'installation (et uniquement durant ces temps-là) vous pouvez stationner vos véhicules dans l'enceinte du Prisme. L'entrée s'effectue par l'arrière du Prisme, côté technique. Interphone à « PC Sécurité ».

« ACCUEIL EXPOSANT »

L'accueil exposant se situe à l'accueil du Prisme

A votre arrivée sur le site pour votre installation, **merci de venir récupérer vos badges.**

Ouverture de l'accueil exposant :

Mardi 17 septembre 2023 : *jour réservé aux cuisinistes et meubles uniquement : de 8h30 à 18h*

Mercredi 18 septembre 2023 : de 8h30 à 18h

Jeudi 19 septembre 2023 : de 8h30 à 18h

BADGES

Les badges exposants sont obligatoires et réservés exclusivement aux collaborateurs de la société exposante inscrite au salon. Ils doivent être portés en permanence sur le site durant tout le salon.

Les badges **sont obligatoires pour accéder au Prisme** lors du **montage et du démontage** du stand.

REASSORT

Pendant le salon, vous aurez la possibilité de faire votre réassort entre 8h30 et 9h45, avant l'ouverture au public à 10h. Pour des questions de sécurité, tous les véhicules doivent être évacués après 9h45.

MONTAGE DES STANDS

| HORAIRES DE MONTAGE | | |
|---|----------------------------|-------------------------|
| Mardi 17 septembre 2023 | Mercredi 18 septembre 2023 | Jeudi 19 septembre 2023 |
| Jour réservé aux vendeurs de meubles/literie et aux cuisinistes <u>uniquement</u> 8h30 – 18h | 8h30 – 19h | 8h30 à 20h |

DEMONTAGE DES STANDS

| HORAIRES DE DEMONTAGE | |
|------------------------------|-------------------------|
| Lundi 23 septembre 2023 | Mardi 24 septembre 2023 |
| A partir de 18h, jusqu'à 22h | 8h30 – 19h |

GARDIENNAGE DE NUIT

Pendant le montage :

Le salon est surveillé les nuits de mercredi et jeudi

Pendant le salon :

Surveillance de nuit vendredi, samedi et dimanche

Pendant le démontage :

Surveillance de nuit lundi

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols et/ou détérioration sur les espaces d'exposition pendant toute la durée du salon, incluant le montage et démontage.

HORAIRES OUVERTURE - PUBLIC

Vendredi 20 septembre 2024 : de 10h à 19h
Samedi 21 septembre 2024 : de 10h à 19h
Dimanche 22 septembre 2024 : de 10h à 19h
Lundi 23 septembre 2024 : de 10h à **18h**

RESTAURATION

Une restauration est proposée sur place pendant les jours d'ouverture au public. Les exposants qui le souhaitent peuvent se rapprocher du restaurateur pour ouvrir un compte au nom de leur entreprise. Poivre & Sel propose gracieusement un accueil café aux exposants les jours de montage et démontage.

CONNEXION WI FI

Le Wi-Fi est une prestation gratuite, comprise dans l'inscription. Le code vous sera communiqué à l'accueil du Prisme.

ELECTRICITE

L'électricité n'est pas fournie d'office sur l'emplacement (Prisme, Chapiteau ou Extérieur).

Le prix indiqué sur le dossier correspond à un forfait comprenant l'installation et la consommation de l'électricité sur le stand. Les rallonges ne sont pas comprises dans ce prix, il vous appartient de les gérer par vous-même.

Si vous souhaitez bénéficier de l'électricité sur le stand, il vous faut renseigner cette information dans le dossier de demande de participation, et préciser le cas échéant, la puissance que vous souhaitez.

STAND « NU »

Il n'y a ni structure, ni rail de spots, ni fond, ni cloison de séparation : l'équipement comprend uniquement la pose de la moquette.

Le stand nu est délimité par des marquages au sol.

SALON DE L'HABITAT

20 au 23
septembre
2024

Votre Communication

Profitez de la notoriété du Salon pour renforcer votre communication !

Coordination :

Céline TOURET

celine.touret@aurillaccongres.com

Tél. : 04 71 46 86 56

Conception graphique :

Thierry BONNET

thierry.bonnet@aurillaccongres.com

Tél : 04 71 46 56 50

Votre publicité sur le PROGRAMME OFFICIEL du salon

- Format : Brochure d'information et de communication de format A4,
 - Tirage : 57.000 exemplaires.
- Diffusion dans les boîtes aux lettres du Cantal, Lot, Aveyron et Corrèze (avec la publicité),
Diffusion dans les lieux publics, administrations et commerces CABA.

| ENCARTS PUBLICITAIRES* | |
|--|--------------|
| 2 ^{ème} de couverture (1 dispo) | 1.200,00€ HT |
| 4 ^{ème} de couverture (1 dispo) | 1.500,00€ HT |
| ¼ de page | 350,00€ HT |
| PUBLI-REPORTAGE 1 page | 850,00€ HT |
| PUBLI-REPORTAGE ½ page | 450,00€ HT |

*conception offerte ou fichier HD fourni par vos soins

10% offert pour un pack Pub Programme + Pub sonore

Date de validation du Bon à Tirer pour le Programme : **vendredi 21 juin 2024**

Publicité SONORE

| FLASHS SONORES POUR LES 4 JOURS | | |
|---|-------------------|------------|
| 4 passages par jour | 20 secondes maxi | 130,00€ HT |
| 6 passages par jour | 20 secondes maxi | 170,00€ HT |
| 8 passages par jour | 20 secondes maxi | 230,00€ HT |
| 10 passages par jour | 20 secondes maxi | 280,00€ HT |
| FLASHS SONORES POUR UNE JOURNÉE | | |
| 10 passages | 20 secondes maxi | 150,00€ HT |
| ANIMATION SUR STAND | | |
| Une interview en direct du speaker officiel depuis votre stand : interview, jeux etc. | | |
| 1 direct | 5 minutes environ | 130,00€ HT |

N'hésitez pas à nous contacter
Pour des informations supplémentaires !

BON DE COMMANDE PUBLICITÉS ANNONCEUR :

Raison sociale :

Adresse :

Ville & Code postal :

Téléphone :

@ :

PROGRAMME OFFICIEL :

Emplacement souhaité :

Fichier fourni ou conception Aurillac Développement ?

Observations :

BANDEROLE :

Banderole imprimée et personnalisée

Votre banderole, fournie par vos soins

Observations :

FLASH SONORE :

Format :

Fréquence :

Observations :

COMMANDE :

| | |
|-----------|--|
| TOTAL HT | |
| TVA 20% | |
| TOTAL TTC | |

MODE DE RÈGLEMENT :

Chèque libellé à Aurillac Développement
30 jours à facturation

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Toute commande implique par elle-même l'adhésion aux présentes conditions. Aucune annulation du présent contrat ne peut être admise. Aurillac Développement décline toute responsabilité quant aux arrêts ou retards de parution qui ne lui seraient pas directement et personnellement imputables. L'annonceur du présent contrat garantit l'exécution du contrat par son successeur. Juridiction : toutes contestations seront de convention expresse entre les parties de la compétence exclusive du Tribunal d'Aurillac. Le lieu ou les modalités de paiement ne pourront en aucun cas emporter dérogation de clause attributive de juridiction.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :